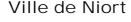
departement DES DEUX-SEVRES





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 16 septembre 2002

Votants: 43

Convocation du Conseil Municipal: le 26 août 2002

CONVENTIONS ENTRE LA VILLE DE NIORT ET LES ASSOCIATIONS DIVERSES

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 17 septembre 2002

[Annexe]

Président:

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents:

Adjoints:

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise HALAT, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, M. Rodolphe CHALLET, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, M. Robert **PLANTECOTE**

Conseillers:

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU, M. Amaury BREUILLE, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mlle Fabienne RAVENEAU donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE. Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS. Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.

Excusés:

Adjoints:

M. Joël RENOUX

Conseillers:

Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 septembre 2002

DELIBERATION D20020250

Vie Associative/Jumelages

CONVENTIONS ENTRE LA VILLE DE NIORT ET LES ASSOCIATIONS DIVERSES

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Après informations aux Offices concernés, pour les associations adhérentes,

Il vous est proposé de passer les conventions attributives de subventions avec les associations ci-dessous nommées :

La Société des Courses de Niort	1 500 €
L'Entente Niortaise de Pétanque	200 €
Courir en Deux-Sèvres	5 900 €
ACPADI	7 622 €
Secours Populaire	480 €
Imputation budgétaire : 920.251.6574#03137	

Bridge Club Niortais	500 €
Académie Niortaise de Billard	2 000 €
ASA Augias	600 €
Imputation budgétaire : 920.251.6574#03161	

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les conventions ci-jointes,
- autoriser Monsieur le Maire à signer et à verser aux associations concernées, les subventions afférentes, conformément aux dispositions mentionnées dans les conventions.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 43
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 2

Pour le Maire de Niort **Bernard BELLEC** L'Adjoint Délégué

Alain BAUDIN

Ordre du jour